

## **DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES**

**2019 DAC 271** Subventions (242.000 euros) convention et avenants à convention avec sept structures culturelles dans le cadre de l'Art pour Grandir et des Temps d'activités périscolaires.

### PROJET DE DELIBERATION

#### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

L'accès de tous aux œuvres d'art, et ce dès le plus jeune âge, est un objectif majeur de la politique culturelle et éducative de la Ville de Paris. Fournir à tous les enfants, et en particulier aux enfants les plus éloignés des pratiques culturelles, des programmes d'éducation artistique et culturelle, favoriser la démocratisation culturelle à travers des équipements de proximité, permettre à chaque enfant de découvrir et de s'initier à des pratiques artistiques constituent des priorités et un engagement au quotidien pour la municipalité.

L'Art pour Grandir a permis de créer des relations nouvelles entre les services culturels et les équipes pédagogiques et d'animation, de proposer aux enfants des pratiques artistiques et, en fin d'année, de réunir enfants et familles autour d'une restitution. L'Art pour Grandir implique 90 établissements culturels ou associations, 260 écoles parisiennes, 114 collèges et 230 centres de loisirs. Pour cette 11<sup>e</sup> édition, différents lieux reconduisent en septembre leur programme dont l'évaluation a été positive et deux nouveaux projets sont proposés.

L'association Théâtre de la Ville poursuit son action de sensibilisation au spectacle vivant pour une neuvième édition du Parcours enfance et jeunesse, qui s'appuiera sur 11 spectacles ainsi que des petites formes hors les murs avec trois théâtres associés (le Montfort, le CENTQUATRE et les Plateaux Sauvages). Cette année 2779 enfants d'écoles et centres de loisirs ont pu en bénéficier. Elle propose par ailleurs à l'ensemble des établissements scolaires concernés une formation destinée aux enseignants, des ateliers en amont et en aval des spectacles du parcours, ainsi qu'un accès privilégié aux répétitions et aux coulisses du théâtre lors de visites scolaires. Le parcours se décline également avec le projet passerelle entre un collège et ses écoles de secteur. Des ateliers d'écriture à l'occasion du 1<sup>er</sup> juin des écritures théâtrales jeunesse, de lecture à haute voix avec 10 classes, et des projets adaptés aux publics en situation de handicap sont également proposés par l'association (un projet de découverte du théâtre à destination de 10 groupes d'enfants autistes, un autre à destination d'enfants sourds et malentendants de deux établissements scolaires parisiens). Enfin dans le cadre de l'édition 2020 de chantiers d'Europe, des spectacles européens à destination de 4 classes seront présentés. Une subvention de 35.000 euros est proposée.

Par ailleurs le Théâtre de la Ville poursuit un projet dans le cadre des Temps d'activités périscolaires (TAP) où les élèves de 14 écoles parisiennes assistent à 3 représentations dans

leur école, en complément de 2 ateliers hebdomadaires de pratique théâtrale. Afin de prolonger ce projet d'éducation artistique et culturel dans les différents temps de l'enfant, divers projets sont mis en place sur le temps scolaire dans les écoles participantes : ateliers de jeu pour les cycles 2, ateliers de lecture à voix haute autour des pièces théâtrales jeunesse, rencontre avec l'auteur, projet passerelle avec le collègue... Ce projet permettra, comme cette année, à 3 150 enfants d'assister à des représentations théâtrales. Une subvention de 150.000 euros est proposée.

L'Association de la Maison Ouverte, qui gère le Théâtre Dunois, propose cette année des ateliers, spectacles et visites avec une dizaine d'établissements scolaires (de la maternelle, au lycée), ainsi qu'un nouveau programme « Avignon les enfants à l'honneur » pour lequel l'équipe du Théâtre, en partenariat avec une structure éducative de la ville, emmènera 10 à 15 jeunes du 13ème arrondissement au Festival d'Avignon 2020, afin de participer à la rencontre nationale organisée par Assitej-Scènes d'Enfances. Une subvention de 6.000 euros est proposée.

L'Association National de Recherche et d'Action Théâtrale (ANRAT) propose une nouvelle action autour de la journée mondiale du théâtre du 27 mars, « les enfants du siècle prennent la parole », destinée à valoriser les actions d'éducation artistique et culturelle menées par les théâtres de toute la France à travers des prises de paroles de groupes d'élèves. En 2019, 5 théâtres partenaires ont touché 150 élèves, l'objectif en 2020 est une participation de 400 élèves ainsi qu'un élargissement des partenaires. Une subvention de 5.000 euros est proposée.

L'Association de Prévention du Site de la Villette (APSV) qui rassemble les établissements publics du parc de la Villette intervient dans l'accompagnement social, l'insertion professionnelle, la formation et l'ingénierie sociale, en priorité dans le nord-est parisien et la Seine-Saint-Denis. Le programme « Parcourir la Villette » propose à des jeunes de tous âges, notamment des quartiers de la politique de la ville limitrophes, des parcours inter-établissements sur mesure notamment à travers les structures culturelles et éducatives du site : Établissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette, Philharmonie de Paris, Cité des sciences et de l'industrie, Géode, Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse, Cabaret Sauvage, Hall de la chanson, Théâtre Paris-Villette, Trabendo, Zénith mais aussi avec les Archives de Paris, le CENTQUATRE, le Forum des images, l'Orchestre de chambre de Paris, la Gaîté lyrique et le Théâtre de la Ville. En 2018, 500 jeunes Parisiens en lien avec des structures sociales et éducatives ont bénéficié d'un parcours accompagné par des professionnels formés par l'association (animateurs, éducateurs spécialisés, enseignants...). Une subvention de 20.000 euros est proposée.

Le Théâtre Paris-Villette poursuit le projet « Passerelles » lancé en 2015, avec ses partenaires le Mouffetard, le Théâtre Dunois, la Gaîté Lyrique et la ville de Pantin, et associera pour cette nouvelle édition l'Échangeur de Bagnolet. En 2018, 293 élèves de 5 collèges et 4 lycées parisiens ont bénéficié de parcours de spectateurs en autonomie autour de trois spectacles précédés et suivis d'ateliers en classe. Depuis 2019 le prolongement d'une relation théâtre-élèves est mené grâce à des dispositifs de communication numérique. Une subvention de 15.000 euros est proposée.

L'orchestre Lamoureux, après deux éditions de « Les enfants chantent sur scène » en 2016 et 2018, propose un troisième programme pédagogique de chant choral de septembre 2019 à mars 2020, mêlant deux classes de CM2 de deux écoles, dont une en Réseau d'Éducation

Prioritaire. L'aboutissement sera un concert symphonique le 29 mars 2020 Salle Gaveau. Une subvention de 6.000 euros est proposée.

L'association du Théâtre de la Marionnette à Paris propose des projets de sensibilisation aux arts de la marionnette par la pratique artistique grâce à des valises d'artistes ainsi qu'à des ateliers sur temps scolaire en lien avec la programmation du théâtre pour 150 élèves d'écoles élémentaires et collèges. En 2018 le Théâtre a mené des projets avec les écoles Goubet (19<sup>ème</sup>), Littré (6<sup>ème</sup>) et au collège Paul Verlaine (12<sup>ème</sup>). Une subvention de 5.000 euros est proposée.

Afin de soutenir ces sept structures pour la réalisation de leurs projets, je vous propose donc de leur attribuer des subventions distinctes d'un montant total de 242.000 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer la convention et les avenants joints au projet.

La Maire de Paris